

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b

11112844

TRIBUNAL DE COMMERCE

11-07-2011

NIVELLES

Greffe

N° d'entreprise : 0450.878.764

Dénomination(en entier) : **SITEREM**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Cour de la Taillette 4

Objet de l'acte : MANDATS - GRATUITE MANDATS

D'un procès-verbal dressé le 29 avril 2011, il résulte que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme « SITEREM », ayant son siège social établi à Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Cour de la Taillette 4, a pris les résolutions suivantes :

Première résolution.

L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs suivants pour une nouvelle période de six ans à dater de ce jour :

- Monsieur Jean-François KREIT domicilié et demeurant à Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Avenue des Quatre Bonniers 9 ;

- Monsieur Vincent VANDERHEYDEN domicilié et demeurant à Court-Saint-Etienne (1490), Rue du Ruchaux 2 ;

- Monsieur Luc PUSSEMIER domicilié et demeurant à Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Chaussée de Loupoigne 16 ;

Ils exerceront leur fonction à titre gratuit et celle-ci prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mil dix-sept.

Lesquels ci présents et acceptent leur mandat.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Deuxième résolution.

A l'instant, à la clôture du présent procès-verbal, le conseil d'administration se réunit et décide de prolonger, pour une nouvelle période de six ans, le mandat de Monsieur Jean-François KREIT, préqualifié, aux fonctions d'administrateur délégué et de président du conseil d'administration.

Celui-ci accepte et exercera, à titre gratuit, ses fonctions jusqu'au terme de son mandat d'administrateur.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Jean-François KREIT

Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2011 - Annexes du Moniteur belge